

1488. Anne de Bretagne échappe à un mariage forcé avec Alain d'Albret, et à une tentative de viol.

(Extraits de l'ouvrage : Anne de Bretagne et l'ignoble guerre d'invasion).

(Article dédié à Wikipédiouse, le site le plus savant publié sur la toile).

Le duc François étant mort à Couéron le 9 septembre 1488, cinq semaines après le désastre de Saint-Aubin-du-Cormier, le conseil de la duchesse comporte à ce moment cinq seigneurs importants : son tuteur le maréchal de Rieux, chef des armées, qui dirige les affaires - en tout cas une partie importante des affaires du duché, en sa qualité de tuteur -, le sieur d'Albret, les comtes de Dunois et de Comminges, le chancelier de Montauban. L'embarras est grand, quant au futur mariage de la duchesse, maintenant imminent, puisqu'elle va atteindre l'âge de douze ans le 25 janvier 1489, âge auquel, selon les lois canoniques, elle devient « mariable », et qu'elle a été promise à plusieurs seigneurs importants.

Plusieurs candidats sont sur les rangs : Alain d'Albret, Louis d'Orléans, Maximilien d'Autriche, Rohan pour son deuxième fils.

Albret a l'avantage pour lui : il est dans les lieux ; il partage le pouvoir avec Rieux, il est capitaine de Nantes, et dispose de forces armées. On lui doit, indiscutablement, une grande reconnaissance : il a abandonné ses seigneuries du midi pour venir combattre avec le duc ; il a levé, à ses frais, une armée nombreuse ; il a attiré la colère du roi, qui l'a privé de ses biens, et qui ne cache pas son intention de le punir ; il a combattu à Saint-Aubin-du-Cormier avec ses troupes, au péril de sa vie. Son cousin Rieux - qui a cessé de soutenir Jean de Rohan - s'est rangé de son côté, et il peut compter sur la comtesse de Laval-Chateaubriand, sa demi-sœur, gouvernante et tutrice de la princesse Anne. On dit même que Rieux et Lescun l'ont reconnu pour duc, et lui ont prêté serment. Les autres candidats sont de simples figurants. Le duc Louis d'Orléans, n'a sans doute pas renoncé à

épouser la princesse ; mais il est encore marié, est emprisonné à Bourges, et le restera jusqu'en 1491. Rohan, qui a d'autres enfants que François, vicomte de Léon, mort à Saint-Aubin-du-Cormier, est plus que jamais déterminé à obtenir le mariage des fils qui lui restent avec les deux princesses, mais il combat du côté Français, et le maréchal de Rieux n'en veut à aucun prix, d'autant que le roi lui a interdit de porter le titre de duc de Bretagne. Maximilien d'Autriche, roi des Romains, a bénéficié de la faveur de François II, qui lui a offert la main de sa fille en 1487, mais il est occupé à combattre ses ennemis dans les possessions qu'il a héritées de sa femme, et ne manifeste aucune volonté de se transporter en Bretagne.

Une importante surprise attend d'Albret lorsqu'il débarque en Bretagne, au mois de mai. Il n'est pas d'usage que les filles du temps s'opposent au mariage que leurs parents ont arrangé pour elles ; bien que leur consentement soit obligatoire selon le droit canonique, depuis le concile de Latran IV, les pressions exercées par leur entourage sont si fortes, qu'il ne leur est guère possible de s'y soustraire, sauf exceptions rares. Anne a-t-elle, du vivant de son père, accepté cette perspective de mariage avec Alain d'Albret ? D'Argentré l'affirme, et écrit que, jeune et impubère, inconsciente de ce à quoi elle s'engageait, elle avait consenti à ce mariage, (D'Argentré, Histoire de Bretagne, édition de 1613, in Lepage, 1491, page 477).

La princesse Anne, qui a déjà une forte personnalité, a vu et côtoyé Albret, puisqu'il est arrivé en Bretagne quelques mois plus tôt. Impossible, pour cette jeune fille de n'en être pas effrayée, et de le voir autre qu'il n'est : répugnant. Il est encore relativement jeune ; né en 1440, il a 48 ans ; mais selon les critères du temps, il est vieux : peu de personnes de ce temps atteignent ou dépassent cet âge. Il est père de plusieurs enfants légitimes (sept, dit-on, huit selon Luchaire), et de plusieurs enfants illégitimes. Le portrait qu'en fait son biographe Achille Luchaire n'est pas à son avantage. Il est petit, laid, boiteux, son visage est couperosé. Au moral, c'est pire : il est débauché, ambitieux, cruel et sans scrupules. Il est capable de toutes les exactions, et des actes les plus vils. Comme les puissants de ce temps, il a consommé une quantité impressionnante de dames et de femmes de toutes conditions, souvent par force. Dans cette période si riche en trahisons, en actes cruels, en parjures, en personnages étranges, il fait figure de spécialiste en exactions sexuelles aux dépens des femmes qui lui plaisent. Il a trahi Charles VIII, au moins à deux reprises. Il trahira plus tard Anne de Bretagne, en livrant la ville de Nantes aux Français, au début de l'année 1491. Il a attenté à la vie de Louis d'Orléans. Son biographe décrit à son

passif des actes abominables. C'est une authentique abjection, un déchet humain.

La princesse Anne, en dépit de l'affection qu'elle porte à son père, qui l'a promise à d'Albret, n'entend en aucun cas se marier avec ce soudard grossier et ivrogne. Si l'on en croit Lobineau, elle aurait déclaré aux ambassadeurs anglais qu'elle préfère se faire religieuse plutôt que d'épouser cet homme (page 798). Elle se sait promise à plusieurs princes - dont le beau Maximilien d'Autriche, destiné à succéder à son père, Frédéric III, empereur du Saint Empire Romain Germanique. On peut imaginer qu'entre ces deux personnages, son choix est évidemment en faveur du second.

Par bonheur, elle a trouvé un allié déterminé dans la personne du chancelier Philippe de Montauban, nommé dans ces fonctions le 23 septembre 1487 (La Borderie, 4, page 564). Cette opportunité aurait fort bien pu ne pas se produire ; Montauban aurait pu être acquis aux intérêts de Rieux. La princesse, dans cet environnement maléfique, trop jeune pour se défendre seule, aurait sans doute été condamnée à épouser Albret.

Un épisode singulier se produit alors. Albret et Rieux ont fait rédiger par le vice-chancelier de la Rivière, une fausse procuration destinée au pape - sans avoir consulté Anne, bien entendu -, afin d'obtenir de lui des dispenses de consanguinité, en raison des liens proches de parenté, afin de rendre le mariage possible. Montauban conseille à Anne de protester contre cette manœuvre, et de déclarer qu'elle ne consent pas à ce mariage (Lobineau 795).

(Un peu plus tard, le 24 juin, Montauban sera destitué par Rieux, qui nommera de la Rivière dans ces hautes fonctions pour tenter d'évincer l'influence du chancelier Montauban, qui reste en fonction auprès de la duchesse.)

Le 8 décembre 1488, devant deux notaires apostoliques, elle dénonce le consentement donné par elle du vivant de son père. « Elle proteste qu'elle ne consent pas audit mariage » (D'argentré in Le Page, 476) (Pocquet id ; Gabory page 38...). Le chancelier de Montauban, que l'on pense être l'auteur de l'opposition déterminée de la Duchesse, est violemment menacé par Rieux et par Albret d' « avoir la tête sanglante ». Le maréchal lui dit même qu'il mettra l'épée à la main pour empêcher ces procédures (Morice, III 616). Sans l'appui ferme du chancelier, il est probable qu'elle aurait été enlevée par d'Albret, violée dans les règles, et une fois violée, contrainte de

l'épouser : Jaligny évoque cette hypothèse, parfaitement plausible, d'autant qu'elle est confirmée par un autre témoin, comme nous le verrons plus loin.

Cet épisode, à cette époque et dans ce contexte, n'est pas anodin. Il ne révèle pas seulement le caractère décidé de la princesse, mais aussi une qualité morale exceptionnelle, dont il existe par ailleurs de nombreuses preuves : son aptitude à la reconnaissance. Elle conservera toute sa vie une profonde gratitude à l'égard du chancelier de l'avoir sauvée de ce mariage, au point de le consigner dans des lettres, longtemps après. Lorsqu'elle lui attribuera, plus tard, diverses seigneuries, elle justifiera ce don « *en reconnaissance des importants services que Philippe de Montauban lui avait rendus, surtout en empêchant son mariage avec le sire d'Albret* » (Morice, Preuves III, 791 ; Pocquet, Article La politique d'Anne de Bretagne). En 1498, dès le lendemain de la mort de Charles VIII, le 8 avril 1498, elle rétablira Montauban dans ses fonctions de chancelier, alors que le roi de France avait aboli la chancellerie bretonne en 1493. A cette époque où la trahison est fréquente, les princes ne brillent pas par cette qualité, qui n'est que l'une des nombreuses qu'elle possède.

La princesse n'est pas pour autant sortie des griffes de Rieux et de d'Albret. Ils détiennent le pouvoir, et ce qu'ils ne peuvent obtenir par le consentement, peut fort bien lui être imposé par la violence. Nous verrons que l'année suivante, en 1489, alors qu'elle a tout juste douze ans, Albret voulant faire croire qu'il l'a épousée par procuration, tentera de coucher avec elle par force, c'est à dire de la violer, avec la complicité de sa gouvernante. Elle n'en échappera que de justesse. Cet épisode peu connu est rapporté par le journal de Jehan de Foulquart, procureur syndic de la ville de Reims, qui ne laisse aucun doute sur les intentions d'Albret : 1489 : (Pélicier, page 274).

Foulquart, procureur syndic de la ville de Reims écrit, le 18 mai 1489, alors qu'Anne a trouvé refuge à Rennes, écrit :

« Le comte d'Albret a essayé de coucher avec la duchesse, par le moyen de la douairière de Laval, sa gouvernante, disant qu'elle était sa femme, épousée par procureur ; mais il a été jeté hors de la chambre par les cheveux ; la duchesse a dit que même si elle avait été contrainte de l'épouser

par procureur, elle ne lui avait, elle, rien promis, qu'elle ne le tenait pas pour mari, et qu'il ne le serait jamais ».

Jaligny, secrétaire du duc de Bourbon, parfaitement informé, confirme l'intention de Rieux et d'Alain d'Albret de s'emparer des deux princesses, pour les forcer à ce à quoi elles ne veulent pas consentir :

« Je crois bien que s'ils eussent tenu les deux princesses, ils eussent fait, bon gré mal gré, le mariage de mondit seigneur d'Albret avec ladite fille ; mais elle n'y voulut pour rien au monde entendre ». (Cité par Dupuy, tome 2 page 171).

Anne en réchappe, pour cette fois. Mais ce n'est que partie remise : l'année suivante, avec la complicité des Anglais, on va tenter de l'enlever à Rennes, ville dans laquelle elle a trouvé refuge.

BIBLIOGRAPHIE.

Chombart de Lauwe Marc, Anne de Beaujeu ou la passion du pouvoir, Paris 1980, page 268.

Dupuy Antoine, Histoire de la réunion, pages 167 et suivantes.

Gabory Emile, Anne de Bretagne, Paris 1941, éditions Plon, page 38

Jaligny Guillaume de, Histoire de Charles VIII, roi de France.

La Borderie, Histoire, tome 4,

Lepage Dominique, In 1491, la Bretagne terre d'Europe, pages 476 et 477.

Lobineau, pages 795, 798.

Luchaire Achille, Alain le Grand, sire d'Albret, Paris 1877, Hachette.

Morice, preuves, III page 791.

Pélicier Paul, Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu, Genève 1970, page 274.

Wikipédiouse : pour votre agrément, lisez : Biographie de Louis Mélenec, non salopée par Wikipédia. Vous allez suffoquer d'admiration pour ces experts sans autre exemple dans le monde.